

Avis de constitution

SOCIETE « MILANE CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Palmeraie

Ephrata non loin du Super marché PLAYCE. Lot :456 ;

Ilot : 42 AKDO PALMEPHIR, Lot 456, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 14/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MILANE CONSTRUCTION »

Objet : Import-Export-
Construction métallique et Logistique, soudure
maritime-
Vente et installation d'équipement médical-
Electricité et électrification rurale-
Electricité et électrification rurale, pose de
daleaux et de buse, reprofilage et bitumages.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Palmeraie Ephrata non loin du Super marché PLAYCE. Lot :456 ;
Ilot : 42 AKDO PALMEPHIR, Lot 456, Ilot 42

Dirigeant(s) M TIAKPA BEKET DE JOEL CURTIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01127 du 10/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14908/GTCA/RC/2025 du 10/03/2025

